

# Bâtiments souvent trop vieux, abîmés, à la limite de la sécurité

Il y a de jolies écoles, propres, bien entretenues et parfois modernes – oui, carrément : modernes... Et il y en a d'autres.

Trop d'autres.

Autant le dire : beaucoup d'élèves sont accueillis dans des établissements vétustes, abîmés, mal éclairés, mal insonorisés et frôlant (... et souvent de près) les normes minimales d'hygiène et de sécurité.

Il est difficile de jauger avec précision l'état de notre bâti scolaire.

Non : c'est tout simplement impossible.

Un état des lieux a été ébauché sur la base d'un sondage – il date de... 2002. Depuis, plus rien. Il n'existe pas de cadastre général. Et il n'existe même pas de cadastre par réseau. Il est même impossible d'avoir le chiffre total des montants consacrés au financement des bâtiments.

Ce brouillard, épais est dû à notre système scolaire éclaté en une multitude de pouvoirs organisateurs (PO) – la Communauté française, les quelque 800 PO du réseau libre catholique, les 60 PO du libre non confessionnel, les 262 communes wallonnes, les 19 communes bruxelloises et 5 provinces... Soit quelque... 1.147 pouvoirs autonomes, indépendants.

S'agissant de l'état de nos écoles, et faute d'analyse fine de la situation, on doit s'en remettre au ressenti des acteurs.

« La situation est très variable, émet Eugène Ernst (CSC). Des établissements sont en conformité avec les standards. Et d'autres se trouvent parfois dans un état lamentable, dans un état indigne de recevoir des élèves. »

Son collègue de la CGSP, Pascal Chardome, poursuit : « La situation n'est pas bonne. Tous les réseaux sont confrontés à des bâtiments mammouth, conçus en dépit du bon sens à une époque où la question de la dépense de l'énergie ne se posait pas. Tous les réseaux sont touchés avec, au sein de chacun, des situations très variables. Regardez le communal : il y a des communes riches et d'autres que l'on prend à vendre des bâtiments scolaires pour

un franc symbolique parce que, tout simplement, elles n'en peuvent plus. »

Au Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec), on admet que la « situation est difficile ». Mais son directeur général Etienne Michel nuance : « L'enseignement catholique a un patrimoine historique qui date du XIX<sup>e</sup> et qui a été mieux construit que ce qui a suivi. Et dans le secondaire, la situation est en général correcte. Nous avons des difficultés avec des bâtiments construits dans les années 60 – ceux-là sont difficiles à rénover. Et nous avons des difficultés au fondamental où la subvention/élève est

plus faible qu'au secondaire. La situation est moins critique dans les quartiers favorisés, où la société civile locale peut mobiliser des moyens de financement. Dans les quartiers défavorisés, c'est plus difficile. »

Au Conseil de l'enseignement communal et provincial (CECP), on brosse le même tableau : « Les finances des communes sont catastrophiques, rappelle Carlo Giannone, responsable des bâtiments scolaires. Les communes n'ont pas de moyens. Les écoles ne sont plus suffisamment entretenues. Le CECP a mis la priorité sur la sécurité, l'hygiène et l'accès des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Pour le reste, on ne sait plus faire grand-chose. Les bâtiments provisoires des années 60, par exemple : il faudrait les remplacer ; ils sont toujours là. Et la situation est la même dans tous les réseaux. »

Les bâtiments scolaires bénéficient de deux fonds.

En gros, le Fonds de garantie finance les constructions. Et le PPT (programme prioritaire de travaux)

finance les rénovations/réparations – on ne parle évidemment pas de remplacer un carreau brisé mais de renouveler les châssis, d'isoler, etc.

Le Fonds est en constante augmentation (la dotation est passée de 27 millions en 2002 à 46 millions en 2015). Quant au PPT, Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éduca-

tion, vient de le refinancer. La prise de conscience est là, donc. Mais pour les acteurs, l'effort, même loué, est jugé insuffisant.

« Pour l'officiel subventionné, le PPT apporte un budget d'environ 14 millions – chiffre 2015, calcule Carlo Giannone (CECP). Or, on vient de lancer un appel à projets pour 2017. Et les demandes des communes atteignent 50 millions. Il y a un déséquilibre total ! »

Pour le libre, le PPT représente un budget d'une vingtaine de millions. Etienne Michel (Segec) : « Entre le dépôt d'un dossier et son acceptation par l'administration, il faut 4 ans. Clairement, il faut augmenter les montants ! »

En 2012, la Cour des comptes a livré un rapport sur les bâtiments du réseau de la Communauté française (les écoles ex-Etat). Pour ce seul réseau, pourtant mieux financé que les autres (1), la Cour parle d'un « fossé » entre besoins et ressources. Elle a ainsi observé que les travaux programmés pour la période 2011-2015 pomperaient 699 millions, soit la dotation cumulée de 2011 à... 2029.

On l'a dit : la Communauté française réagit. Mais on reste très en dessous des nécessités

Au Segec, si on appelle à redresser les fonds, on demande aussi un traitement identique à celui accordé pour le financement des bâtiments de l'officiel subventionné (communes/provinces).

Même appel du côté des communes – il faut renflouer les fonds. « Les écoles, c'est comme le reste, comme votre voiture, dit Carlo Giannone, du CECP. Quand on ne répare pas, ça coûte plus cher, plus tard. » ■

**PIERRE BOUILLON**

Le Fonds de garantie de la Communauté ouvre les investissements pour les écoles de son réseau. Pour l'officiel subventionné, il couvre une partie de l'investissement (60 %). Pour le libre, il finance les charges d'intérêt si le taux dépasse 1,25 %. Le PPT est plus actif. Pour le libre, il couvre 60 % des investissements. Pour le communal, l'aide varie entre 60 et 80 % selon les niveaux.

# les élèves « Il y a des problèmes partout ! »

Ne demandez pas à un directeur de vous ouvrir les portes de son établissement pour vous y faire observer la vétusté des lieux. L'école est un marché concurrentiel - les établissements sont financés par élève. Et ils aiment assez peu la publicité négative. On ne se vante pas d'un labo de chimie délabré, de fenêtres fendues ou de toilettes non conformes aux règles élémentaires de l'hygiène.

Si la plupart des interlocuteurs tempèrent (« la situation est très variable... »), Logan Verhoeven, le président du Conseil des élèves

francophones (CEF), est plus tranchant : « Il y a des problèmes partout !... Ici, des cours se font dans les greniers et ceux-ci ne sont pas spécialement isolés - il manque même des fenêtres de toit. Là, l'école n'a plus d'argent pour payer le chauffage. C'est un constat général et que l'on retrouve dans beaucoup de Régions. Des fenêtres qui manquent, le froid dans les classes... Les classes de sciences avec du matériel qu'il n'est plus possible d'utiliser. Le problème des toilettes est récurrent - soit elles sont en mauvais état, soit il n'y en a pas assez... C'est un gros sujet, dont nous parlent beaucoup les élèves. »

Parmi d'autres, le CEF évoque le cas d'une école où 500 garçons doivent se partager... six toilettes.

## Pression démographique

Logan Verhoeven poursuit : « Tout le monde sait qu'il faut rénover. Les PO, les directions, les enseignants, les élèves - tout le monde constate que ça ne va pas. Mais les choses évoluent lentement. »

Autre problème : la pression démographique. On bourre les

classes, on investit le moindre local. Du coup, les écoles se privent d'espaces de respiration. « On occupe le moindre espace. On pousse les murs. Le moindre espace est occupé pour les classes. On réduit les espaces bibliothèques, les salles informatiques. Il y a des écoles où ça n'existe plus parce qu'il n'y a plus de place pour le faire. Or, une école, ce ne sont pas que des classes ! Les élèves ressentent la pression : il n'y a plus de lieu pour se détendre, pour travailler. Aussi, dans les écoles, il y a davantage d'élèves, vu la pression démographique, mais le nombre de toilettes reste le même. On installe des containers dans les cours pour créer des classes et, du coup, on restreint l'espace dans les cours. »

Le CEF demande que la Communauté assure des conditions « décentes » d'apprentissage. Et qu'elle crée de nouveaux établissements au lieu de « bourrer » ceux qui existent. Et là, on demande, pour le bâti nouveau, que l'on « repense l'espace autrement » en s'éloignant du « format prison ». ■

P.Bn

On recense  
**7.175**  
bâtiments pour  
le primaire et le  
secondaire

En moyenne,  
l'élève a 10 m<sup>2</sup>  
au primaire,  
**15**  
au secondaire

A peine  
**4,67 %** des  
écoles primaires  
ont une salle  
d'études

**26 %**  
des bâtiments  
(un sur quatre)  
ont été construits  
avant 1920

A peine  
**12,5 %** des  
bâtiments sont  
postérieurs  
à 1987